



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DRFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 17 juin 2015

CTL du 17 juin 2015 : Déclaration

Réforme territoriale, suppressions, fusions, restructurations, abandon !

Monsieur le Président,

En premier lieu, les représentants FO-DGFIP, rappellent leur opposition à la mise en place de la réforme territoriale qui éloignera un peu plus encore l'Etat de l'usager et va créer des régions autonomes sur les plans normatifs et règlementaires. Les différents textes et rapports des inspections générales concernant la réforme territoriale engagent des fusions de services, des mutualisations qui vont avoir un impact extrêmement important sur les personnels, quand notre direction générale prétend qu'elles seront limitées. Le décret du 7 mai 2015, portant "charte de la déconcentration", donne en effet carte blanche aux préfets pour restructurer et mutualiser les services déconcentrés de l'Etat (article 13). Il ne s'agit pas d'une mesure ponctuelle dans le cadre de la fusion des régions, mais d'un nouveau rôle des préfets. Dès lors, l'organisation administrative traditionnellement bâtie sur les missions ministérielles, évolue vers une concentration totale des pouvoirs qui peut permettre une gestion interministérielle des services et des agents. Pour **FO**, le service public est l'élément essentiel de la cohésion sociale. Chaque citoyen doit avoir les mêmes droits, la même qualité du service rendu et les mêmes facilités d'accès. C'est pourquoi, FO refuse la différenciation qu'introduit l'idée d'Etat régional.

Parce que chaque ministère doit pouvoir organiser ses services et mettre en adéquation les missions et les moyens, **FORCE OUVRIERE** exige l'abrogation du décret du 7 mai 2015.

En second lieu, **les représentants FO-DGFIP** dénoncent avec force l'attitude de la direction générale qui avance masquée et utilise l'opportunité de cette réforme territoriale pour anticiper et préparer une réduction du maillage territorial du réseau d'une ampleur inégalée. Ce faisant, la direction générale tente le passage en force en suivant un calendrier de réunions très serré, réduisant ainsi le dialogue social à peau de chagrin. A vouloir faire vite, le CTL de ce jour est convoqué un mercredi, où dans les services l'absentéisme est plus marqué en raison des temps partiels, de plus pendant que se tient le conseil syndical du **Syndicat national FO-DGFIP**. Cas inédit et contraire aux us et pratiques habituels. Le Calvados n'est pas un cas isolé. **Les représentants FO-DGFIP** dénoncent un dialogue social de façade ou les projets ne sont soumis aux organisations syndicales que pour information.

Ainsi sur ce CTL, sur 4 points à l'ordre du jour, 3 ne le sont qu'à titre de simple information. Le rôle des organisations syndicales ne saurait être réduit à celui d'une simple chambre d'enregistrement. Un CTL est censé être un lieu de dialogue social et d'échange, que nous avons toujours à cœur de vouloir constructif. Or au fil des ordres du jour, des convocations pour simple information, ce dialogue se résume le plus souvent à un monologue. Bien sûr les organisations peuvent s'exprimer sur les éléments présentés, bien sûr en cas de vote unanime contre un nouveau CTL est convoqué. Mais dans quel but quand l'administration est sourde aux arguments qui lui sont présentés et remet sur la table un projet identique.

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !

La seule ligne qui dicte les décisions prises est la ligne budgétaire. Pendant longtemps on a cherché comment faire autant, voir plus, avec moins. Nous entrons dans une nouvelle ère, où l'on se résigne et où l'on tend à aligner le service public et ses missions sur la médiocrité du budget qui lui est alloué.

Or, si au plus haut niveau on se contente de médiocre, les agents eux, fortement attachés à leur mission, à un travail de qualité, à une fonction publique au service de tous les publics, ne le supportent pas, ne le comprennent pas.

Comment peut-on espérer diriger une équipe, emporter son adhésion aux réformes quand on se montre à ce point aveugle à la réalité du terrain et sourd aux arguments des représentants des personnels.

Pour se donner bonne conscience la direction générale a accédé à la volonté des organisations syndicales en mettant en place le DUERP et le TBVS. Or quand il ressort inlassablement de l'étude de ces deux outils que ce qui manque aujourd'hui à notre administration ce sont des moyens matériels bien sûr, mais surtout humain, qu'elle réponse nous apporte-t-on ? Nouvelle coupe budgétaire, nouvelle baisse d'effectif, regroupement de service, fermeture de poste en guise de pansement.

Sur ces projets, **les représentants FO-DGFiP** remarquent que la direction ne trouve à ces transferts, fusions, restructurations que des conclusions positives, négligeant ou banalisant l'aspect humain. La fermeture de Beny-Bocage par exemple, entraîne des temps de trajets plus longs pour les agents, ce qui constitue pour eux une fatigue et un coût supplémentaires dans un contexte où la pression qui repose sur les agents est déjà trop élevée et les salaires bloqués voire diminués depuis 2010. Le constat est identique pour le transfert du SPF de Vire. Pour les usagers, ces projets les éloignent encore un peu plus du service public. Dans les postes comptables qui vont perdre une partie de leurs missions, **les représentants FO-DGFiP** seront particulièrement attentifs à ce que les agents ne subissent aucune pression pour les inciter à suivre leur mission. Les règles de gestion protègent les agents, il est hors de question de les contourner. Les agents ne sont pas responsables de la destruction de leur outil de travail, c'est à l'administration d'assumer ses choix. Des décisions depuis longtemps dans les cartons annoncées après les périodes de vœux de mutation sont très mal ressenties par les agents concernés qui se sentent pris au piège.

Au sujet du Beny-Bocage encore, l'argument selon lequel l'isolement d'une petite équipe aussi réduite au sein d'un bourg comptant moins de 1000 habitants ne serait pas satisfaisant en terme de sécurité pourrait au mieux faire sourire mais reflète plutôt l'idée que tous les arguments sont bons pour justifier l'injustifiable. Si la sécurité dans les grandes villes était assurée, nous pourrions encore l'accepter, malheureusement l'actualité quotidienne vient amèrement le démentir.

Alors qu'un évènement dramatique est venu récemment s'ajouter à une série d'autres, alors que les agents sont de plus en plus au bord du gouffre, qu'ils surnagent avec le sentiment d'être totalement lâchés par leur hiérarchie, quand de nombreux agents sont déjà en arrêt maladie, sous anti-dépresseurs, il serait temps que la raison l'emporte et que cesse cet acharnement sur les fonctionnaires qui tentent malgré tout de faire avec passion et conscience professionnelle leur métier. Et pour couronner le tout, qu'apporte la DG en réponse au mal être de ses personnels : le contrôle médical en cas d'arrêt maladie.

Les représentants FO-DGFiP soucieux du mandat qui leur a été confié ont pour principe de toujours siéger. Toutefois, face à l'attitude de la direction générale envers les agents, les usagers et le dialogue social, et étant donné que l'ordre du jour se résume à de simples informations qui nous ont déjà été présentées lors du précédent CTL, **ils** estiment qu'ils seront plus utiles à leurs collègues en travaillant ce jour au sein des services débordés qu'en assistant au présent CTL.

Les représentants FO-DGFiP ont donc décidé de témoigner de leur opposition aux restructurations en cours et au dédain de l'administration par le boycott. Nous quitterons donc cette séance sans siéger.

Ecoutez bien, Monsieur le Président : les agents n'en peuvent plus !